



Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports

19.04.2004

INFORMATION À LA PRESSE

Accueil de l'exposition *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui* dans les lycées et lycées techniques

Mise à disposition par la Fondation Anne Frank d'Amsterdam, l'exposition itinérante *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui* sera accueillie au Luxembourg par différents organismes tout au long de l'année 2004.

L'exposition, qui s'adresse prioritairement à un jeune public de 15 à 16 ans, débute son parcours dans plusieurs établissements de l'enseignement postprimaire. Vu l'importance éducative de ce matériel pédagogique à caractère humanitaire et historique et grâce à la collaboration de l'Ambassade royale des Pays-Bas et de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle, le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et des Sports a en effet choisi de faire héberger l'exposition dans des lycées et lycées techniques des quatre régions du pays.

Le thème d'Anne Frank ne se limite pas à la période du régime nazi, mais sensibilise également les jeunes aux questions de la société moderne en les incitant à réfléchir aux valeurs fondamentales que sont la solidarité, le respect de la dignité humaine, les droits de l'homme, etc.

L'exposition *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui* sera montrée dans six établissements scolaires du pays, pendant la période du 19 avril au 19 juin 2004 selon le calendrier ci-après. Madame le Ministre Anne Brasseur s'est adressée aux directions de l'ensemble des lycées et lycées techniques afin d'attirer l'attention des enseignants et des élèves sur cet outil pédagogique de qualité. Elle a invité toutes les classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique et leurs enseignants à visiter l'exposition dans l'établissement qui l'accueille dans leur région.

Les organismes intéressés à héberger l'exposition après le 19 juin 2004 peuvent prendre contact avec Madame Claire van der Ent Braat de l'Ambassade royale des Pays-Bas, au tél. : 22 75 70.

Exposition Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui

Calendrier de présentation

Date	Établissement	Heures d'ouverture	No. tél. secrétariat
19.04. - 23.04.2004	Lycée technique de Bonnevoie 119, rue du Cimetière L – 1338 Luxembourg	Du lundi au vendredi de 09.00 à 11.30 heures et de 12.30 à 14.00 heures	40 39 45 205
26.04. - 30.04.2004	École européenne 23, bd Konrad Adenauer L – 1115 Luxembourg		
03.05. - 14.05.2004	Lycée classique Diekirch 32, avenue de la Gare L – 9233 Diekirch	Du lundi au vendredi de 08.00 à 14.00 heures	26 80 72 10
17.05. - 28.05.2004	Lycée de Garçons Esch 71, rue du Fossé L – 4123 Esch-sur-Alzette	Du lundi au vendredi de 09.00 à 16.00 heures	55 62 851
07.06. - 11.06.2004	Lycée technique Joseph Bech Rue de l'École L – 6722 Grevenmacher	Les lundi, mercredi, vendredi de 14.00 à 16.00 heures	75 06 65 207
14.06. - 18.06.2004	Lycée Robert Schuman Bd Emmanuel Servais L – 2535 Luxembourg	Du lundi au vendredi de 08.45 à 16.00 heures	22 82 14 212

L'exposition itinérante

“ Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui ”

(Extrait d'un document élaboré par la Fondation Anne Frank Amsterdam)

Les expositions itinérantes “ *Le monde d'Anne Frank* ” et “ *Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui* ” sont, depuis 1985, la base de créations d'outils pédagogiques.

Ces expositions ont été visitées par plus de 9 millions de personnes dans le monde, et ont été le support à des actions éducatives sur les thèmes de l'intolérance, du racisme, de l'antisémitisme, des discriminations et de la citoyenneté aujourd'hui.

Objectifs

Inciter le public à réfléchir aux valeurs universelles de tolérance, droits de l'Homme, démocratie...

- informer le public, à travers la vie d'Anne Frank et de sa famille, sur les conséquences du nazisme, les discriminations et la mise en œuvre de la “ solution finale ”
- montrer comment il a été possible de mettre en place un système discriminant de classification des êtres humains
- montrer que des idées actuelles portent encore le germe des persécutions et des génocides
- inciter à la nécessité de défendre les valeurs de solidarité, tolérance, de respect de la dignité humaine, droits de l'Homme et de démocratie
- convaincre enfin de la nécessité de s'engager, de ne pas “ laisser faire ” et de réagir dès les premiers signes de mise à l'écart et de discrimination d'êtres humains

Concept éducatif

La vie d'Anne Frank est le point de départ et le fil rouge des ces réflexions. L'exposition est divisée en cinq périodes. Chaque partie renvoie à des situations actuelles.

- l'histoire de la vie d'Anne Frank peut être racontée, grâce à son témoignage et de très nombreux documents qui ont été préservés.

- à travers son histoire, ce sont six millions d'histoires qui pourraient être racontées, que les nazis ont tenté de gommer, d'en anéantir jusqu'à la trace.
- poser une bonne question vaut mieux que donner la réponse directement.
- il s'agit au-delà de l'apprentissage de l'Histoire, d'éveiller la conscience et la vigilance lorsque l' " autre " est bafoué, humilié, persécuté.
- permettre l'émergence d'une mémoire vivante, à travers un destin individuel, l'histoire d'une personne en chair et en os.

Sont disponibles en ligne, des aides à la création de fiches pédagogiques, le catalogue ainsi que les vidéos *La brève vie d'Anne Frank* et *Témoignages*.

Projet citoyen

L'exposition sert de cadre pour des projets plus variés au niveau local et régional, et peut aussi être présentée dans le cadre d'un autre projet, pour développer une sensibilité autour de questions actuelles comme les discriminations et les persécutions.

Le but est d'offrir une approche différente aux questions traitées dans l'exposition, et encourager une participation active dans la réalisation d'une société basée sur le pluralisme, les principes d'égalité et de respect mutuel.

Visiter l'exposition

- dans chaque établissement des élèves volontaires auront été désignés pour servir de guides à leurs camarades.
- pour les visites, des groupes de 20 personnes maximum sont recommandés.
- quatre groupes au maximum peuvent effectuer la visite en même temps.
- pour permettre un maximum de visiteurs, beaucoup d'organiseurs limitent les visites à 1/2 heure, ce qui permet aussi de ne pas perdre l'attention des élèves. Une durée de 30 à 40 minutes pour la visite semble être idéale, car la concentration intellectuelle tend à diminuer après 40 minutes.
- pour conclure la visite, différentes activités sont suggérées, comme la rédaction d'une " lettre à Anne Frank ", ou une petite discussion sur " ce que je ferais pour que ça ne se reproduise jamais ", rechercher d'autres " journaux intimes " écrits pendant la guerre, etc... Bien entendu les enseignants sont encouragés à poursuivre le travail ou le débat dans leurs classes.